

## LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA SOCIÉTÉ FRANCOPHONE DU DIABÈTE

### Contexte

Un certain nombre de thématiques justifient une collaboration pour mettre en commun expériences et expertises, réfléchir ensemble, envisager des programmes de recherche, améliorer la qualité des soins et leurs organisations, et améliorer la communication et l'information. Dans le domaine du diabète et des maladies métaboliques, la Société Francophone du Diabète (SFD), qui comprend également la SFD Paramédical, est la structure appropriée pour générer et accueillir ces groupes de travail. Elle apporte une caution scientifique, peut faciliter l'organisation, ouvrir une tribune lors de ses congrès, organiser des réunions satellites ...

En contrepartie, les groupes de travail de la SFD s'engagent à ne pas lui être concurrentiels et à informer son Bureau de leurs activités par un rapport d'activité annuel.

### Objectifs

Les groupes de travail participent activement à la réalisation de recommandations de bonne pratique, à la mise en place de protocoles multicentriques ou à la promotion d'actions ayant pour objectif d'améliorer la prise en charge des patients.

### Fonctionnement

Chaque groupe de travail de la SFD est créé :

- ↳ pour une durée limitée à 4 ans, renouvelable,
- ↳ ou pour une mission et des objectifs précis comme, par exemple, la création d'un référentiel.

De ce fait, la **création** d'un groupe de travail peut émaner de la demande du Bureau de la SFD ou de la demande d'un des membres de la SFD. Dans ce dernier cas, un courrier est adressé au Bureau par le porteur du groupe précisant sa mission, une proposition de composition du groupe de travail et d'organisation, ainsi qu'un calendrier.

Les groupes de travail de la SFD sont francophones et multi-professionnels. La participation conjointe des membres de la SFD et de la SFD Paramédical est encouragée et souhaitable, d'autant que les groupes de travail sont communs à la SFD et à la SFD Paramédical.

Une collaboration avec un groupe de travail ou des membres d'une autre société savante est également possible, voire souhaitée en cas de travaux transversaux multidisciplinaires.

Le groupe de travail, pour sa partie SFD, est représenté pour ses contacts avec la SFD par un(e) membre de la SFD qui en prend la responsabilité, aidé(e) par un(e) responsable adjoint(e), également membre de la SFD.

Tous les 4 ans, le (la) responsable et son adjoint(e) peuvent être renouvelés ou reconduits une fois, après proposition collégiale du groupe de travail.

Si le (la) responsable ne peut plus assurer sa mission ou son action quadriennale, il (elle) est remplacé(e) par le (la) responsable adjoint(e). Un(e) responsable adjoint(e) sortant(e) est remplacé(e) dès que possible.

Si le groupe a été créé à l'occasion d'une mission, le groupe devient inactif à la fin de cette mission.

La création ou le renouvellement des groupes de travail, ainsi que la validation des référentiels, formations ou autres documents issus des groupes de travail, sont du ressort du Bureau de la SFD.

## Moyens

La SFD aide les groupes à réaliser leurs missions dans un champ restreint afin de limiter les frais de façon responsable. Les groupes de travail n'ont pas de budget propre. La SFD aide au financement des groupes. **Notamment, toute dépense supérieure à 500 euros doit faire l'objet d'une demande au Bureau avant d'être engagée.** Le financement est décidé par le Bureau de la SFD sur présentation d'un budget prévisionnel détaillé par an ou mission, en considérant les points suivants :

- ↪ Les conférences téléphoniques sont encouragées. Un numéro pour organiser une conférence téléphonique peut être demandé auprès du Secrétariat de la SFD.
- ↪ Les réunions du groupe de travail peuvent être présentiels, en privilégiant le siège de la SFD (actuellement le 60 rue Saint-Lazare, 75009 Paris) en réservant la salle auprès du Secrétariat (01 40 09 89 07 ou [secretariat@sfdiabete.org](mailto:secretariat@sfdiabete.org)) ou des lieux n'entraînant pas de frais supplémentaires.
- ↪ Pendant le congrès annuel de la SFD et sur leur demande, les groupes de travail peuvent utiliser des salles de réunions qui leur sont mises à disposition. Les réunions ne peuvent pas se tenir pendant les symposiums, ateliers et communications scientifiques organisées par la SFD.
- ↪ Les frais de déplacement des membres du groupe sont pris en charge sur justificatif dans la mesure du raisonnable, en particulier, les billets d'avion. A nouveau, toute dépense supérieure à 500 euros doit faire l'objet d'une demande au Bureau avant d'être engagée. La SFD encourage les membres des groupes de travail à s'organiser en amont afin de limiter les frais et d'utiliser les moyens de transport les moins coûteux (tout en leur permettant d'assurer dans des conditions appropriées leur mission bénévole).
- ↪ Les frais de repas directement en rapport avec les missions du groupe de travail sont remboursés sur justificatif dans la limite de 30 euros.
- ↪ Les éventuels frais de traduction doivent être anticipés dans le budget prévisionnel annuel ou par mission.

Ponctuellement, les groupes de travail de la SFD peuvent éventuellement avoir recours à un financement de l'industrie, après accord du Bureau de la SFD; ce qui permet d'inscrire ces financements dans le cadre de la politique globale de la SFD avec les firmes pharmaceutiques.

## Communication

Chaque groupe de travail est répertorié sur le site de la SFD assurant sa lisibilité, précisant sa mission, sa composition et son fonctionnement. Les productions du groupe de travail seront mises à dispositions au minimum sur le site de la SFD.

La/les voie(s) de publication d'éventuelles recommandations de bonne pratique doit (doivent) être anticipée(s) avec l'aide du Bureau de la SFD, et en communiquant si possible en amont avec les rédacteurs en chef des journaux envisagés.

### **Rapport annuel / bilan en début et en fin de mission**

Le rapport d'activité annuel est adressé au Bureau de la SFD fin novembre, avant le Conseil d'Administration, sous la responsabilité du responsable du groupe de travail.

En début de mission, ce rapport d'activité est primordial pour le budget prévisionnel des actions.

En fin de mission, il permet de synthétiser le travail fourni et les moyens déployés.

En l'absence de rapport annuel, le groupe est considéré comme inactif et figurera sur le site Internet de la SFD comme « ancien groupe ».

Les informations à fournir lors du rapport d'activité sont les suivantes :

- Intitulé du groupe
- Date de création
- Date (éventuelle) de renouvellement
- Collaborations avec d'autres sociétés savantes, institutions, associations....
- Nom du responsable du groupe de travail, de son responsable adjoint (+ moyens de contact) avec début de mandat de chacun
- Membres  
Liste des membres du groupe
- Objectifs
- Projets (actions prévues dans les 12 mois futurs)
- Actions réalisées pendant les 12 mois précédents
- Principales réalisations du groupe
- Soutien logistique éventuel par l'industrie
- Dépenses et aides prévisionnelles pour les 12 prochains mois
- Autre information